



Remboursement caf 2000 euros

Par **seb**, le **22/07/2008 à 13:26**

Bonjour,rnrnJe reçois la CAF depuis 2 ans et je viens de faire un changement de domicile car je déménage. La CAF m'a envoyé un courrier comme quoi elle m'aurait donné chaque mois environ 100 euros de trop et me demande de rembourser un peu moins de 2000 euros pour ces deux ans. Pourtant ma déclaration est correcte, je pensais recevoir ma CAF normalement, il s'agit donc d'une erreur de leur part. Y a t'il quelque chose à faire car je suis étudiant et je ne pourrais jamais leur rembourser une telle somme ?rnrnMerci de votre lecture,rnrnSébastien

Par **domi**, le **22/07/2008 à 14:16**

Si la CAF vous a effectivement trop versé de prestations , vous allez devoir rembourser ! Rassurez vous , vous pouvez obtenir de payer sur plusieurs mois , la CAF tiendra compte de vos revenus pour déterminer le montant mensuel à reverser , encore faut-il lui en faire la demande ! ne tardez pas à leur demander un échéancier par LRAR ! Domi

Par **seb**, le **22/07/2008 à 14:45**

Merci pour le renseignement. Je vais aller voir directement sur place pour m'arranger avec eux.

Par **domi**, le **22/07/2008 à 14:48**

Ok mais n'oubliez pas qu'un écrit ça laisse des traces !